

RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00028

Numéro SIREN : 779 636 174

Nom ou dénomination : HYPARLO

Ce dépôt a été enregistré le 11/06/2021 sous le numéro de dépôt 4397

COMPTES ANNUELS

SAS HYPARLO
EXERCICE CLOS LE 31/12/2020



Carrefour

*Copie certifiée conforme
par François-Michel de Polignac*

COMPTES ANNUELS

1. BILAN AU 31/12/2020

1.1. BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	193 230 918		193 230 918	313 208 734
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	193 230 918		193 230 918	313 208 734
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés		0	0	0
Autres créances	869 941	29 429	840 513	317 232
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	78		78	78
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	870 019	29 429	840 590	317 310
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	194 100 937	29 429	194 071 508	313 526 044

1.2. BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 62 986 240)	62 986 240	62 986 240
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 053 896	12 053 896
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	6 298 624	6 298 624
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	117 849 389	117 724 350
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(76 666 497)	76 968 251
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	122 521 652	276 031 361
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	84 000	134 400
Provisions pour charges		
PROVISIONS	84 000	134 400
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 255	64 726
Dettes fiscales et sociales	134	81
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 838	13 838
Autres dettes	71 388 629	37 281 637
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	71 465 856	37 360 282
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	194 071 508	313 526 044

2. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020

	France	Exportation	Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				191
Production vendue de services				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET				191
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			240 174	255 709
Autres produits			8 568	849
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			248 743	256 749
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			27 537	27 585
Impôts, taxes et versements assimilés				7 392
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			28 803	189 284
Dotations aux provisions				15 000
Autres charges			108 173	5 714
CHARGES D'EXPLOITATION			164 514	244 976
RESULTAT D'EXPLOITATION			84 229	11 773
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			43 942 433	78 256 947
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			43 942 433	78 256 947
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			106 339	127 926
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			106 339	127 926
RESULTAT FINANCIER			43 836 093	78 129 020
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			43 920 322	78 140 793

HYPARLO SAS

Comptes annuels au 31/12/2020

Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 823
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 823
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	119 977 816	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	119 977 816	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(119 977 816)	3 823
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	609 003	1 176 365
TOTAL DES PRODUITS	44 191 175	78 517 518
TOTAL DES CHARGES	120 857 672	1 549 267
BENEFICE OU PERTE	(76 666 497)	76 968 251

ANNEXE COMPTABLE

Le modèle d'annexe retenu correspond au modèle simplifié, applicable aux petites sociétés. Pour être qualifiée de « petites sociétés », l'entreprise ne doit pas dépasser deux des trois seuils suivants pendant deux exercices consécutifs (article L 123-16 du Code de Commerce) :

- total bilan inférieur ou égal à 6 millions d'euros ;
- total chiffre d'affaires net inférieur ou égal à 12 millions d'euros ;
- effectif moyen de salariés inférieur ou égal à 50.

1. DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES

Modifications affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes

Aucune dérogation significative aux prescriptions comptables.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2. EVENEMENTS CARACTERISTIQUES

2.1. Evénements significatifs de l'exercice

Au cours de l'année 2020, la pandémie de Covid-19 a frappé durement l'économie mondiale et a engendré une situation grave et inédite. Malgré ce contexte, la Société a pu continuer à opérer normalement. Ainsi, dans ce contexte, la continuité d'exploitation de la Société n'est pas remise en cause.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les règles comptables définies dans le règlement ANC n° 2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'Entreprise :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

PRINCIPES GENERAUX

- **Participations, autres titres immobilisés**

La valeur brute correspond au coût d'acquisition hors frais accessoires.

Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation mis en œuvre à chaque clôture afin de vérifier que leur valeur nette comptable, le cas échéant intégrant la valeur nette comptable des malis techniques affectés, n'excède par leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base de plusieurs critères :

- La valeur des capitaux propres
- La réévaluation liée à la valeur des capitaux propres, intégrant le cas échéant les survaleurs liées à l'actif immobilisé, comprenant les fonds de commerce, les autres actifs corporels et les titres de participations),
- Ou une valorisation composite estimée sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation ou sur la base de données observables lorsqu'il en existe (multiple de chiffre d'affaires et/ ou d'agrégat du compte de résultat de transactions récentes, offres reçues de repreneurs, multiples de valeurs boursières d'entreprises comparables) ou d'analyses effectuées par des experts internes ou externes, ajustée, le cas échéant, de la dette nette de l'entité testée.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Lorsque la valeur d'utilité est négative, un complément de provision est constaté par voie de provision pour risques et charges, à hauteur de celle-ci.

Ces dotations, ainsi que les reprises le cas échéant, sont constatés en résultat financier, tandis que le résultat des cessions est constaté en résultat exceptionnel.

- **Malis Techniques**

Les malis techniques ont été reclassés selon la nature de l'actif sous-jacent, soit en immobilisations incorporelles, corporelles ou financières à compter du 1^{er} janvier 2016.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée selon les critères d'antériorité et/ou de situation du débiteur.

- **Achats consommés**

Les frais accessoires d'achats (frais de transport, ...) sont comptabilisés en achats consommés.

- **Parties liées**

Au cours de l'exercice, il n'est intervenu aucune transaction significative non conclue à des conditions normales de marché avec des parties liées.

- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Sauf indications contraires, les valeurs mentionnées ci-après sont exprimées en euros.

4.1. ACTIF

4.1.1. Immobilisations corporelles et financières

	Valeur brute au 31/12/2019	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2020
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Construction sur sol d'autrui						
Instal générales, agencement						
Installations, matériels						
Autres immos. Corporelles :						
Installations techniques, matériels et outillages						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOS CORPORELLES						
Participations	313 208 734			119 977 816		193 230 918
Autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOS FINANCIERES	313 208 734			119 977 816		193 230 918
TOTAL	313 208 734			119 977 816		193 230 918

4.1.2. Malis Techniques

	Montant Net à l'ouverture	Montant Brut à la clôture	Amortissements	Provisions pour dépréciation	Montant Net à la clôture
Fonds de Commerce					
Terrain					
Construction					
Autres immobilisations corporelles					
Titres de Participation	24 733 404	24 733 404			24 733 404
TOTAL	24 733 404	24 733 404			24 733 404

4.1.3. Etat des échéances des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut au 31/12/2020	Moins d'un an	Plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	0	0	0
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	869 942	869 942	0
Créances clients			
Etat : impôts et taxes diverses	366 628	366 628	
Autres créances	503 314	503 314	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	869 942	869 942	0
Montants des prêts accordés au cours de l'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

4.1.4. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Autres Immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	356 737
Disponibilités	
TOTAL	356 737

4.2. PASSIF

4.2.1. Capital Social

Le capital social est de 62 986 240 euros divisé en 15 746 560 actions de chacune 4,00 euros.

Aucune modification sur l'année.

4.2.2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Distributions de dividendes	Affectation du résultat N-1	Virement de poste à poste	Apports, fusions	Clôture
Capital	62 986 240							62 986 240
Prime d'émission, fusions, Apport	12 053 896							12 053 896
Ecart de réévaluation								
Réserve légale	6 298 624							6 298 624
Réserves réglementées								
Autres réserves	117 724 350				125 038			117 849 389
Report à nouveau								
Résultat de l'exercice	76 968 251		76 666 497	-76 843 213	-125 038			(76 666 497)
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	276 031 361		76 666 497	-76 843 213	0			122 521 652

4.2.3. Détail des provisions par nature

	Valeur brute au 31/12/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2020
Provisions réglementées :					
- Amortissements dérogatoires					
- Provisions pour hausse de prix					
- Autres provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges :	134 400		50 400		84 000
- Provisions risque clients					
- Provisions risque fournisseur					
- Provisions risque personnel	110 400		50 400		60 000
- Provisions risques litige contrats procès					
- Provisions autres risques	24 000				24 000
- Provisions charges IDR					
- Autres provisions pour charge					
Provisions pour dépréciation :	190 400	28 803	189 774		29 429
- Sur immobilisations incorporelles					
- Sur immobilisations corporelles					
- Sur immobilisations financières					
- Sur stock					
- Sur actif circulant clients douteux	0				0
- Sur actif circulant fournisseurs débiteurs	190 400	28 803	189 774		29 429
TOTAL	324 800	28 803	240 174		113 429
Dont :					
- Exploitation		28 803	240 174		
- Financier					
- Exceptionnel					

4.2.4. Etat des échéances des dettes

DETTES	Montant brut au 31/12/2020	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 255	63 255		
Personnel et comptes rattachés				
Dette sécurité sociale et organismes sociaux	0	0		
Dettes fiscales	134	134		
Autres dettes	71 388 629	71 388 629		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 838	13 838		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	71 465 856	71 465 856	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

4.2.5. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Fournisseurs et comptes rattachés	55 436
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés Immobilisations	
TOTAL	55 436

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

CARREFOUR SA

Au capital de 2 044 059 600 euros

Ayant son siège social à : MASSY Cedex (91300)

93, Avenue de Paris

R.C.S EVRY 652 014 051

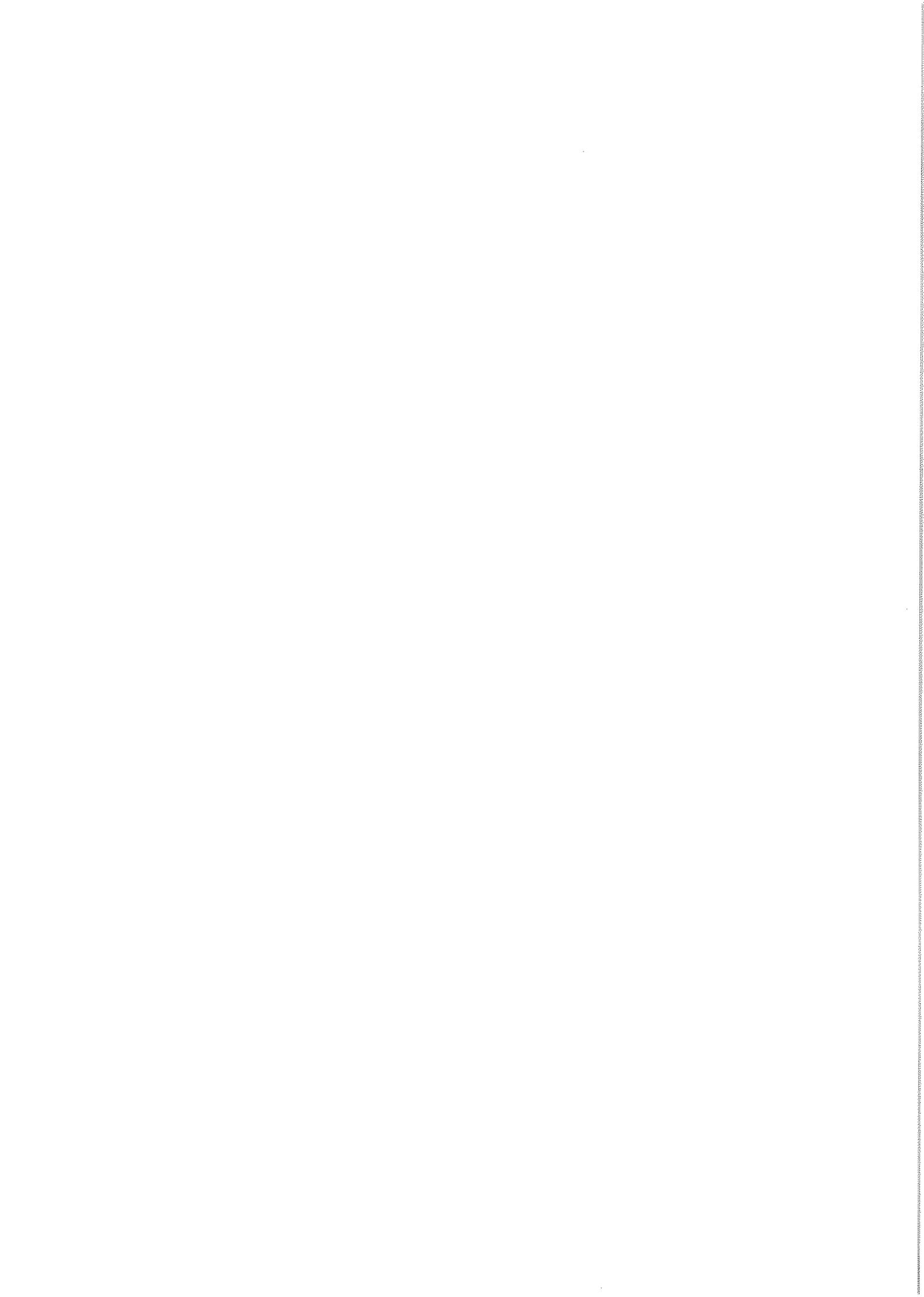
5.2. INTEGRATION FISCALE

La société est intégrée fiscalement depuis le 01/01/2007 dans Carrefour SA.

L'impôt constaté par la société est celui qu'elle aurait supporté si elle était restée imposée séparément.

5.3. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

(cf. pages suivantes.)



HYPARLO
SAS au capital de 62.986.240 euros
Siège social : MONDEVILLE (14120) – Z.I. Route de Paris
779 636 174 RCS CAEN
(ci-après la « **Société** »)

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 12 MAI 2021

La soussignée,

La société **CARREFOUR SA**, (RCS 652 014 051),
représentée par Monsieur Edouard de CHAVAGNAC,
ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

En sa qualité d'associé unique de la Société,

Monsieur François-Melchior de POLIGNAC intervenant également aux présentes en sa qualité de
Président de la Société,

Après avoir :

➤ indiqué que l'**ordre du jour** des décisions objet des présentes est le suivant :

En matière ordinaire

- ◆ présentation du rapport de gestion sur l'activité de la Société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
 - ◆ présentation du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
 - ◆ approbation desdits comptes et rapports ;
 - ◆ affectation du résultat ;
 - ◆ pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.
- pris connaissance des documents suivants :
- ◆ les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 ;
 - ◆ le rapport de gestion ;
 - ◆ le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 ;
 - ◆ le texte des décisions proposées ;
 - ◆ les statuts.
- rappelé que la société MAZARS, commissaire aux comptes de la Société, a reçu communication de tous les documents nécessaires à la réalisation de sa mission,

A statué sur les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2020, approuve ces rapports dans toutes leurs parties et sans réserve, ainsi que les bilan, compte de résultat et annexe comptable dudit exercice, tels qu'ils sont établis et lui ont été présentés.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, approuvant la proposition du président, décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2020, soit (76.666.496,58) euros, intégralement au poste « Réserves diverses ».

Le poste « Réserves diverses », qui s'élève à 117.849.388,70 au 31 décembre 2020, s'élèvera alors à un nouveau montant de 41.182.892,12 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique prend acte de ce qu'il lui a été rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ainsi que les revenus éligibles et non éligibles à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du code général des impôts, ont été, par action, les suivants :

Exercice	Dividende distribué	Revenu éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du CGI	Revenu non éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du CGI
2017	1,80 €	1,80 €	/
2018	1,28 €	1,28 €	/
2019	4,88 €	4,88 €	/

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs :

- au président, à Madame Isabelle RADEMAKERS et à Madame Philippine-Agathe CAILLE, pouvant agir séparément, à l'effet de certifier conforme tous documents afférents directement ou indirectement aux décisions résultant des présentes (procès-verbal, comptes ...) ;
- au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Le présent procès-verbal est signé par l'associé unique et le Président.

Fait à Massy, le 12 mai 2021.


Edouard de CHAVAGNAC
représentant la société
CARREFOUR
associé unique


François-Melchior de POLIGNAC
Président

RAPPORT DE GESTION
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Cher associé,

Le présent rapport vous rend compte de l'activité de votre société durant l'exercice social clos le 31 décembre 2020 afin de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice.

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE
(en milliers d'euros)

1.1 Compte de résultat

Au 31 décembre 2020, le résultat d'exploitation s'établit en un bénéfice de 84 K€ contre un bénéfice de 12 K€ au 31 décembre 2019.

Les produits financiers s'élèvent à 43 942 K€ contre 78 257 K€ en 2019 et correspondent essentiellement aux produits financiers de participation pour 43 942 K€.

Les charges financières s'élèvent à 106 K€ contre 128 K€ en 2019 et correspondent aux intérêts et charges assimilées.

En conséquence, le résultat financier se traduit par un bénéfice de 43 836 K€ contre 78 129 K€ en 2019.

Le résultat exceptionnel se traduit par une perte de (119 978) K€ contre un bénéfice de 4 K€ en 2019 et correspond essentiellement à une charge exceptionnelle suite à la recapitalisation de la filiale Carrefour Hypermarchés S.A.S impliquant une réévaluation de la valeur nette des titres détenus par la Société.

Après prise en compte de l'ensemble de ces éléments et de l'impôt sur les bénéfices pour 609 K€, le résultat de la société au 31 décembre 2020 ressort en une perte nette comptable de (76 666) K€ contre un bénéfice de 76 968 K€ à la clôture de l'exercice précédent.

1.2 Bilan

➤ Actif

Les immobilisations financières s'élèvent à 193 231 K€, contre 313 209 K€ en 2019.

Les créances nettes s'élèvent à 840 K€ contre 317 K€ en 2019.

➤ Passif

Les capitaux propres de la société s'élèvent à 122 522 K€ contre 276 031 K€ en 2019 pour un capital social de 62 986 K€.

Les provisions pour risques s'élèvent à 84 K€ contre 134 K€ en 2019.

Les dettes de la société s'élèvent à 71 466 K€ contre 37 360 K€ en 2019 et correspondent essentiellement aux dettes fournisseurs pour 63 K€ et aux autres dettes pour 71 389 K€.

2. AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique, approuvant la proposition du président, décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2020, soit (76.666.496,58) euros, intégralement au poste « Réserves diverses ».

Le poste « Réserves diverses », qui s'élève à 117.849.388,70 au 31 décembre 2020, s'élèvera alors à un nouveau montant de 41.182.892,12 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, je vous rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ainsi que les revenus éligibles et non éligibles à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du code général des impôts, ont été, par action, les suivants :

Exercice	Dividende distribué	Revenu éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du CGI	Revenu non éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du CGI
2017	1,80 €	1,80 €	/
2018	1,28 €	1,28 €	/
2019	4,88 €	4,88 €	/

3. APPROBATION DES DEPENSES VISEES AU 4 DE L'ARTICLE 39 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

Il n'y a aucun montant de dépenses et de charges visées à l'article 39.4 du code général des impôts à soumettre à votre approbation en vertu de l'article 223 quater dudit code.

4. INFORMATIONS VISEES A L'ARTICLE L. 233-6 DU CODE DE COMMERCE EN MATIERE DE PRISES DE PARTICIPATIONS ET D'ACTIVITE DES FILIALES

4.1 Prise de participations

Je n'ai à vous faire part d'aucune information à ce titre.

4.2 Activité des filiales

Les résultats réalisés en 2020 par la société CARREFOUR ROMANIA, filiale à 100 % de votre société, sont mentionnés dans l'annexe comptable.

5. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT VISEES A L'ARTICLE L. 232-1 II DU CODE DE COMMERCE

Je n'ai à vous faire part d'aucune information à ce titre.

6. **SUCCURSALES EXISTANTES VISEES A L'ARTICLE L. 232-1 II DU CODE DE COMMERCE**

Je n'ai à vous faire part d'aucune information à ce titre.

7. **INFORMATIONS RELATIVES A L'ACQUISITION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-211 DU CODE DE COMMERCE**

Je n'ai à vous faire part d'aucune information à ce titre.

8. **RESTRICTIONS IMPOSEES PAR LE PRESIDENT EN MATIERE DE LEVEE DES OPTIONS CONSENTIES OU DE VENTE DES ACTIONS ATTRIBUEES GRATUITEMENT AUX DIRIGEANTS VISEES A L'ARTICLE L. 225-185 DU CODE DE COMMERCE**

Je n'ai à vous faire part d'aucune information à ce titre.

9. **INFORMATIONS VISEES A L'ARTICLE L. 441-6-1 DU CODE DE COMMERCE SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS**

En application des dispositions de l'article D. 441-4 du Code de commerce, le tableau présentant les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients est annexé aux présentes.

10. **EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES – RISQUES ET INCERTITUDES**

Je vous invite à vous référer au point 2.2. de l'annexe simplifiée.

11. **INFORMATIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-102 DU CODE DE COMMERCE SUR LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL**

Je n'ai à vous faire part d'aucune information au titre de l'article L. 225-102 du Code de commerce, la société n'ayant pas de salariés.

12. **SITUATION DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Le mandat de la société MAZARS, commissaire aux comptes de la société, arrivera à expiration à l'issue de la décision relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le 26 avril 2021,

Le Président



Annexe au rapport de gestion - Exercice clos le 31/12/2020

**Tableau prévu à l'article D. 441-4 du code de commerce
Factures Fournisseurs et Clients**

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.						Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.					
	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total 1 jour et plus	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total 1 jour et plus
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombre de factures concernées.	0					134	1					12
Montant total des factures concernées TTC en K€.	0	0	0	0	-28	-28	0	0	0	0	-17	-17
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	0,0000%	0,0000%	0,0000%	0,0000%	-79,5050%	-79,5050%						
Pourcentage du chiffre d'affaire total TTC de l'exercice							1,0377%	1,0377%	0,0000%	0,0000%	-193,0112%	-191,9735%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0						0					
Montant total des factures exclues en K€	0						0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul de retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels (préciser)					
	<input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux (préciser)						<input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux (préciser)					
	« Nos délais contractuels respectent les délais légaux. Cette société juridique est une société exploitante de ventes et d'achats de marchandises. Les délais contractuels appliqués se situent dans la fourchette de 20j à 60j. »						« Nos délais contractuels respectent les délais légaux. Cette société juridique est une société exploitante de ventes et d'achats de marchandises. Les délais contractuels appliqués se situent dans la fourchette de 20j à 60j. »					



61, rue Henri Regnault
92075 – La Défense Cedex
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00 - Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

HYPARLO SAS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

HYPARLO SAS

Société par actions simplifiée

Siège social : Route de Paris, Zone Industrielle de Mondeville

14 120 Mondeville

Capital 62 986 240 €

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associé unique de la société HYPARLO SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HYPARLO SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le

cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'appréciation suivante qui, selon notre jugement professionnel, a été la plus importante pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « 3. Règles et méthodes comptables - Participations et autres titres Immobilisés » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des immobilisations financières et de la provision pour dépréciation, le cas échéant. Celle-ci est appréciée par rapport à leur valeur d'utilité estimée sur la base de la valeur des capitaux propres ou de prévisions raisonnables d'exploitation. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les calculs des valeurs d'utilité.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie, le 12 mai 2021

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Emilie LOREAL

COMPTES ANNUELS

SAS HYPARLO

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020



Carrefour

COMPTES ANNUELS

1. BILAN AU 31/12/2020

1.1. BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	193 230 918		193 230 918	313 208 734
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	193 230 918		193 230 918	313 208 734
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés		0	0	0
Autres créances	869 941	29 429	840 513	317 232
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	78		78	78
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	870 019	29 429	840 590	317 310
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	194 100 937	29 429	194 071 508	313 526 044

1.2. BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 62 986 240)	62 986 240	62 986 240
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 053 896	12 053 896
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	6 298 624	6 298 624
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	117 849 389	117 724 350
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(76 666 497)	76 968 251
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	122 521 652	276 031 361
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	84 000	134 400
Provisions pour charges		
PROVISIONS	84 000	134 400
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 255	64 726
Dettes fiscales et sociales	134	81
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 838	13 838
Autres dettes	71 388 629	37 281 637
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	71 465 856	37 360 282
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	194 071 508	313 526 044

2. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020

	France	Exportation	Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				191
Production vendue de services				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET				191
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			240 174	255 709
Autres produits			8 568	849
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			248 743	256 749
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			27 537	27 585
Impôts, taxes et versements assimilés				7 392
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			28 803	189 284
Dotations aux provisions				15 000
Autres charges			108 173	5 714
CHARGES D'EXPLOITATION			164 514	244 976
RESULTAT D'EXPLOITATION			84 229	11 773
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			43 942 433	78 256 947
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			43 942 433	78 256 947
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			106 339	127 926
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			106 339	127 926
RESULTAT FINANCIER			43 836 093	78 129 020
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			43 920 322	78 140 793

Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 823
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 823
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	119 977 816	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	119 977 816	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(119 977 816)	3 823
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	609 003	1 176 365
TOTAL DES PRODUITS	44 191 175	78 517 518
TOTAL DES CHARGES	120 857 672	1 549 267
BENEFICE OU PERTE	(76 666 497)	76 968 251

ANNEXE COMPTABLE

Le modèle d'annexe retenu correspond au modèle simplifié, applicable aux petites sociétés. Pour être qualifiée de « petites sociétés », l'entreprise ne doit pas dépasser deux des trois seuils suivants pendant deux exercices consécutifs (article L 123-16 du Code de Commerce) :

- total bilan inférieur ou égal à 6 millions d'euros ;
- total chiffre d'affaires net inférieur ou égal à 12 millions d'euros ;
- effectif moyen de salariés inférieur ou égal à 50.

1. DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES

Modifications affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes

Aucune dérogation significative aux prescriptions comptables.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2. EVENEMENTS CARACTERISTIQUES

2.1. Evénements significatifs de l'exercice

Au cours de l'année 2020, la pandémie de Covid-19 a frappé durement l'économie mondiale et a engendré une situation grave et inédite. Malgré ce contexte, la Société a pu continuer à opérer normalement. Ainsi, dans ce contexte, la continuité d'exploitation de la Société n'est pas remise en cause.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les règles comptables définies dans le règlement ANC n° 2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'Entreprise :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

PRINCIPES GENERAUX

- **Participations, autres titres immobilisés**

La valeur brute correspond au coût d'acquisition hors frais accessoires.

Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation mis en œuvre à chaque clôture afin de vérifier que leur valeur nette comptable, le cas échéant intégrant la valeur nette comptable des malis techniques affectés, n'excède par leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base de plusieurs critères :

- La valeur des capitaux propres
- La réévaluation liée à la valeur des capitaux propres, intégrant le cas échéant les survaleurs liées à l'actif immobilisé, comprenant les fonds de commerce, les autres actifs corporels et les titres de participations),
- Ou une valorisation composite estimée sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation ou sur la base de données observables lorsqu'il en existe (multiple de chiffre d'affaires et/ ou d'agrégat du compte de résultat de transactions récentes, offres reçues de repreneurs, multiples de valeurs boursières d'entreprises comparables) ou d'analyses effectuées par des experts internes ou externes, ajustée, le cas échéant, de la dette nette de l'entité testée.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Lorsque la valeur d'utilité est négative, un complément de provision est constaté par voie de provision pour risques et charges, à hauteur de celle-ci.

Ces dotations, ainsi que les reprises le cas échéant, sont constatés en résultat financier, tandis que le résultat des cessions est constaté en résultat exceptionnel.

- **Malis Techniques**

Les malis techniques ont été reclassés selon la nature de l'actif sous-jacent, soit en immobilisations incorporelles, corporelles ou financières à compter du 1^{er} janvier 2016.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée selon les critères d'antériorité et/ou de situation du débiteur.

- **Achats consommés**

Les frais accessoires d'achats (frais de transport, ...) sont comptabilisés en achats consommés.

- **Parties liées**

Au cours de l'exercice, il n'est intervenu aucune transaction significative non conclue à des conditions normales de marché avec des parties liées.

- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Sauf indications contraires, les valeurs mentionnées ci-après sont exprimées en euros.

4.1. ACTIF

4.1.1. Immobilisations corporelles et financières

	Valeur brute au 31/12/2019	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2020
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Construction sur sol d'autrui						
Instal générales, agencement						
Installations, matériels						
Autres immos. Corporelles :						
Installations techniques, matériels et outillages						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOS CORPORELLES						
Participations	313 208 734			119 977 816		193 230 918
Autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOS FINANCIERES	313 208 734			119 977 816		193 230 918
TOTAL	313 208 734			119 977 816		193 230 918

4.1.2. Malis Techniques

	Montant Net à l'ouverture	Montant Brut à la clôture	Amortissements	Provisions pour dépréciation	Montant Net à la clôture
Fonds de Commerce					
Terrain					
Construction					
Autres immobilisations corporelles					
Titres de Participation	24 733 404	24 733 404			24 733 404
TOTAL	24 733 404	24 733 404			24 733 404

4.1.3. Etat des échéances des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut au 31/12/2020	Moins d'un an	Plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	0	0	0
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	869 942	869 942	0
Créances clients			
Etat : impôts et taxes diverses	366 628	366 628	
Autres créances	503 314	503 314	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	869 942	869 942	0
Montants des prêts accordés au cours de l'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

4.1.4. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Autres Immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	356 737
Disponibilités	
TOTAL	356 737

4.2. PASSIF

4.2.1. Capital Social

Le capital social est de 62 986 240 euros divisé en 15 746 560 actions de chacune 4,00 euros.

Aucune modification sur l'année.

4.2.2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Distributions de dividendes	Affectation du résultat N-1	Virement de poste à poste	Apports, fusions	Clôture
Capital	62 986 240							62 986 240
Prime d'émission, fusions, Apport	12 053 896							12 053 896
Ecart de réévaluation								
Réserve légale	6 298 624							6 298 624
Réserves réglementées								
Autres réserves	117 724 350				125 038			117 849 389
Report à nouveau								
Résultat de l'exercice	76 968 251		76 666 497	-76 843 213	-125 038			(76 666 497)
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	276 031 361		76 666 497	-76 843 213	0			122 521 652

4.2.3. Détail des provisions par nature

	Valeur brute au 31/12/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2020
Provisions réglementées :					
- Amortissements dérogatoires					
- Provisions pour hausse de prix					
- Autres provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges :	134 400		50 400		84 000
- Provisions risque clients					
- Provisions risque fournisseur					
- Provisions risque personnel	110 400		50 400		60 000
- Provisions risques litige contrats procès					
- Provisions autres risques	24 000				24 000
- Provisions charges IDR					
- Autres provisions pour charge					
Provisions pour dépréciation :	190 400	28 803	189 774		29 429
- Sur immobilisations incorporelles					
- Sur immobilisations corporelles					
- Sur immobilisations financières					
- Sur stock					
- Sur actif circulant clients douteux	0				0
- Sur actif circulant fournisseurs débiteurs	190 400	28 803	189 774		29 429
TOTAL	324 800	28 803	240 174		113 429
Dont :					
- Exploitation		28 803	240 174		
- Financier					
- Exceptionnel					

4.2.4. Etat des échéances des dettes

DETTES	Montant brut au 31/12/2020	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 255	63 255		
Personnel et comptes rattachés				
Dette sécurité sociale et organismes sociaux	0	0		
Dettes fiscales	134	134		
Autres dettes	71 388 629	71 388 629		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 838	13 838		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	71 465 856	71 465 856	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

4.2.5. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Fournisseurs et comptes rattachés	55 436
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés Immobilisations	
TOTAL	55 436

4.3. RESULTAT

4.3.1. Produits et charges exceptionnels

Produits et charges exceptionnels	Montants
Produits exceptionnels :	
<ul style="list-style-type: none"> - Sur opérations de gestion - Rentrées sur créances amorties - Produits de cession sur immobilisations incorporelles - Produits de cession sur immobilisations corporelles - Produits de cession sur immobilisations financières - Autres produits sur opérations en capital - Reprise et Reliquats amortissements dérogatoires - Reprise provisions pour investissements - Reprise provisions pour hausse de prix - Reprise provisions risques légaux - Reprise provisions pour litiges divers - Reprise provisions autres risques et charges - Reprise provisions dépréciation d'actif 	
Charges exceptionnelles :	119 977 816
<ul style="list-style-type: none"> - Sur opérations de gestion - Frais de personnel - Amendes et Pénalités - Valeur comptable des immobilisations incorporelles cédées - Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées - Valeur comptable des immobilisations financières cédées - Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital - Dotations aux amortissements dérogatoires - Dotations provisions pour investissement - Dotation provisions pour hausse de prix - Provisions pour risques légaux - Dotations provisions pour litiges divers - Dotations provisions autres risques - Dotation provision dépréciation d'actif 	119 977 816

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

CARREFOUR SA

Au capital de 2 044 059 600 euros

Ayant son siège social à : MASSY Cedex (91300)

93, Avenue de Paris

R.C.S EVRY 652 014 051

5.2. INTEGRATION FISCALE

La société est intégrée fiscalement depuis le 01/01/2007 dans Carrefour SA.

L'impôt constaté par la société est celui qu'elle aurait supporté si elle était restée imposée séparément.

5.3. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

(cf. pages suivantes.)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2020

PARTICIPATIONS	CAPITAL	AUTRES CAPITAUX PROPRES	QUOTE PART CAPITAL DETENU	VALEUR TITRES BRUTE	VALEUR TITRES NETTE	PRETS ET AVANCES CONSENTIES	CAUTIONS ET AVALS FOURNIS	CHIFFRE D'AFFAIRE DERNIER EXERCICE	RESULTAT DERNIER EXERCICE	DIVIDENDES ENCAISSES	OBSERVATIONS
A - RESEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCEDE 1% DU CAPITAL DE LA SOCIETE ASTREINTE A PUBLICATION											
<i>1) FILIALES (50% au moins capital)</i>											
CARREFOUR ROUMANIE			100,00	65 589 513,91	65 589 513,91					30 683 942,21	
<i>2) participations (de 10 à 49% capital)</i>											
<i>participations francaises</i>											
<i>participations étrangères</i>											
B - RESEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
FILIALES FRANCAISES											
FILIALES ETRANGERES											
PARTICIPATIONS FRANCAISES				102 908 000,00	102 908 000,00					13 258 490,37	
PARTICIPATIONS ETRANGERES											
	0,00	0,00		168 497 513,91	168 497 513,91	0,00	0	0	0	43 942 432,58	